

- Sommet mondial sur l'enfant, New York, 1990
- Conférence Mondial sur l'Education pour tous, Jontiem, 1990
- Conférence Mondiale sur la Nutrition. Rome, 1992
- Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, Rio de Janeiro, 1992
- Conférence Mondiale sur les Droits de l'Homme, Vienne 1993
- Conférence Mondiale sur la Population et le Développement, Caire, 1994
- V Conférence Africain de la Femme, Dakar 1994

Contexte National

Les autorités nationales n'ont pas encore reconnu la nécessité à ce que les femmes assurent une contribution effective dans tous les secteurs socio-économiques du pays.

La Constitution togolaise du pays stipule que la femme est égale à l'homme en

droit social et culturelle. Cette proclamation est inscrite dans la Constitution, la Sécurité Sociale et du Travail.

Les femmes contribuent de façon significative à l'économie nationale.

Elles participent dans tous les secteurs de la vie nationale, notamment dans l'agriculture, le élevage, commerce, artisanat et dans le secteur informel.

Malgré ces avancées, il existe encore de profondes inégalités majeures basées dans le genre ainsi que des stéréotypes sexuels attribuant une supériorité à l'homme.

Selon les résultats du recensement de la population de 1991, 33% des femmes sont des chefs de famille, représentant 85% total des familles sans revenu.

Le taux de fécondité constitue un obstacle sérieux à l'amélioration de la

femmes occupent des postes exécutifs, législatifs et supérieurs. Pour ce qui concerne les postes intellectuels et scientifiques, seulement 42% sont des femmes. Elles sont également représentées dans les postes de travail et de décisions.

Selon le recensement agricole de 1990, 50% de la main-d'œuvre dans les entreprises agricoles est féminine.

Les différences entre les types d'activités développées par des hommes et des femmes ont un impact direct sur les niveaux de revenu. D'ailleurs c'est dans les secteurs qui paient mal où le nombre des femmes est élevé, et dans la plupart, leurs catégories sont moins élevées. Elles sont celles qui ont moins de formation et de ressources et celles qui ont moins d'accès à l'éducation et de ressources et celles qui ont moins d'accès à l'éducation et de ressources et celles qui ont moins d'accès à l'éducation et de ressources.

D'autre part, malgré le fait qu'on ne dispose pas de données sur la violence contre la femme, il est reconnu qu'il y a plusieurs cas de harcèlement sexuel, violation et d'autres violences physiques et psychologiques. Toutefois, aussi bien la communauté que les autorités locales ne sont pas conscientes de ces faits.

Nonobstant l'existence des lois favorisant des situations d'égalité, la faible diffusion et l'inconnaissance par des femmes proprement dites, font de sorte que l'impact de la législation existante ne soit pas évident.

La situation difficile socio-économique du pays, allée au contexte socio-culturel de la famille patriarcale et à l'influence des autres facteurs, tels que

le manque d'incitations, d'opportunités pour assurer l'accès des femmes à l'éducation et de décision, au sein de la communauté, ont contribué à la dégradation de la condition et de la situation de la femme au sein de la communauté.

La période suivant la IV^{ème} Conférence Mondiale sur la Femme, cette fois-ci sur l'Égalité, Développement et Paix, tenue à Beijing, Chine, du 4 au 15 septembre 1995, a été marquée dans le pays par des grands événements!

La grande instabilité politique, les successifs processus électoraux, les changements systématiques du Gouvernement, suite aux actes électoraux, n'ont permis un suivi souhaitable aux décisions importantes et aux recommandations prises dans le cadre de ladite conférence.

la justice qu'on lui apporte.

En outre, il a été mentionné, en outre, que le document a été présenté, soit la Plate-forme d'a



En outre part, il faut reconnaître qu'il y a eu un nouveau dynamisme, suite aux événements internationaux en faveur de la femme, déjà mentionnés, ainsi que des efforts permettant de travailler avec des meilleurs outils.

Nouvelles exco

Il n'y a pas eu de grandes réalisations, de manière cohérente, mais quelques occasions, ou institutionnelles, ont justifié ces démarches, la détermination à poursuivre et à exiger aux institutions, une prise en compte de la problématique de la femme et de

Malgré

quelques actio

scopées en

juger et aux partenaires une meilleure att

d) Promouvoir l'éducation, la formation technique et professionnelle et l'information des femmes, versées particulièrement sur la problématique de

e) Promouvoir la participation plus équilibrée entre les femmes et les hommes aux postes de décision politique, économique, sociale et culturelle.

f) Combattre à tous les actes de violence au sein de la famille, notamment

aux connaissances et soins en matière de santé.

g) Permettre aux femmes de participer à la planification reproductive.

et dans le but de suivre la mise en œuvre des recommandations du Gouvernement, il a été créé la

Dans le cadre des

ministères et au

Direction Générale

Suite à la conférence de Beijing, une commission a été créée, chargée d'élaborer la proposition de la plateforme d'action nationale

qui servira de cadre des orientations issues de la conférence, afin d'être soumis à l'approbation du Gouvernement.

La plateforme nationale a été élaborée et approuvée par le Gouvernement, lors de la réunion de la Commission nationale de la femme saoudienne, tenue en la capitale.

L'essentiel de cette plateforme retombe sur la promotion de la femme saoudienne et d'autre part sur un programme d'action visant à créer des conditions favorables pour la participation effective de la femme dans la société, tirant l'accent sur son rôle dans le processus de développement.

Notamment sa crédibilité et valeur reconnues, celle-ci n'est encore déployée, malgré le fait d'avoir été formellement approuvée par le Gouvernement et publiée à travers l'Arrêt du Premier Ministre N° 1/98 du 5 novembre 1998.

Donc, l'application de la plateforme d'action nationale est en cours de mise en œuvre, dans le cadre des programmes nationaux et régionaux, dans un cadre institutionnel préalablement défini ou spécifique. Il faudrait toutefois tenir en compte

l'évaluation des actions réalisées en matière de la plateforme d'action nationale.

- femme et pauvreté
- éducation et formation
- santé et services afférents
- violence contre la femmes
- effets des conflits dans la vie familiale
- inégalité dans les structures économiques et politiques
- inégalité de la femme et de l'homme dans les centres de pouvoir et de décision
- insuffisance des mécanismes à tous les niveaux pour la promotion du progrès de la femmes
- droits humains de la femme
- femme et les médias
- femme et l'environnement

ans de sexe féminin.

fait souligner :

issance de la pauvreté, touchant la femme

ptées pour répondre à 4 objectifs proposés, les

place des politiques et stratégies visant répondre
la femmes contre la pauvreté

procédures administratives visant reconnaître les

uoms de la femme sur l'accès aux ressources économiques

G. Accès aux crédits

1. Donner la priorité à la femme

is la
Au cours des dernières années, malgré quelques démarches entre
mise en œuvre des politiques plus strictes que celles qui ont été
mesures consacrées exclusivement à la
globale, et généralement, sans spéci-
suation de la femme. Il

ectifs sur les législations en vigueur, ni
de la femme ou de la famille. Ces
malgré les déclarations des dirigeants

problèmes des adolescents

Parmi les objectifs es

A. La charge persista

15 recommandations o

que :

1. Revoir adopter et
aux besoins et aux

2. Revoir le législatio

Il n'ont pas eu de changem
des législations spécifiques sur la pé
pratiques administratives demeurent l
politiques et des membres de gouverne

considérable
disposent pas de
des promesses
dans le cadre de la privatisation agricole et des déclarations des dirigeants. Il n'ont
des ressources qui ont mises à la disposition en la matière.

Dans le cadre du processus de la distribution des terres,
des femmes chefs de famille ont bénéficié de parcelles de terres,
moyens pour l'appui et le développement de leurs plantations.

Parmi le total de bénéficiaires de terres, seulement 31%, soit 1.571 des femmes
droit de titre de parcelles, tandis que des individus de sexe masculin, représentaient
ont 3.446.

Une des formes de participation des femmes est la création, de plus en plus, de
urs associations de producteurs et des communautés proliférant dans le milieu rural.

En effet, le rapport de suivi des activités et réalisations (SAR) des composantes du
nme National de l'Agriculture Familiale (PNAPAF) pour le 2ème trimestre 1998,
que sur un ensemble de 2700 associés dans les différentes associations suivies par
ramme, 37% sont de sexe féminin. Ces chiffres sont d'autant plus évidents que
che que dans le début du processus de réformes dans le secteur agricole saotoméen,
icipation des femmes aux activités associatives était marginalisée.

Aucun mécanismes n'ont été créés permettant à la femme saotoméenne l'accès
dits, malgré le besoin qu'elles ont en la matière.

Dû à cette pratique, plusieurs terres sont en danger d'être abandonnées par
e d'incitations et d'appuis concrets.

Pendant les dernières années, dans le cadre du projet de lutte contre la pauvreté,
es initiatives et actions ont été réalisées dans le but d'appuyer les initiatives
nautaires et individuelles, telles que le système de crédits décentralisé.
sion à ce système commence à avoir certain impact dans les communautés rurales
femmes commencent à participer, malgré de façon encore réduite. Parmi les

de lutte contre la pauvreté, couvrant 5 communautés de

quelques études ont été menées dans le but de connaître

Dans le cadre
l'entreprise agricole A
avec quelques détails

et situation de pauvreté.

indispensables

De manière en général, ces études visent approfondir
conditions de l'habitat, le niveau d'accès aux services sociaux
pour la survie, le niveau d'accès aux soins de santé. Les condit

communication.

En outre, le PNUD et autres partenaires multilatéraux et bilatéraux ont appuyé des
actions concrètes, visant la femme en tant que la population bénéficiaire.

Certains de ces projets visent directement les femmes, à souligner des actions en cours par des ONGs nationales et étrangères œuvrant dans le territoire saotomeéen.

Il est à souligner les autres projets suivants :

1. Projet d'appui aux micro-entrepreneurs dans le milieu urbain financé par le

PNID et exécuté par l'ONG nationale Mucode.

financé par la

Mission française et exécuté par le CIDR.

financé par le

3. Projet d'appui aux micro-entrepreneurs dans

FNUAP et exécuté par la Mucode.

Il est à inclure également l'assistance aux associatives qui font la transformation des produits locaux. Ces associations ont obtenu d'aides notamment en matière des technologies appropriées pour faciliter le processus de transformation et pour réduire des efforts.

Dans ce cadre, il faut signaler les associations qui sont assistées par les ONGs étrangères œuvrant dans le pays, couvrant les domaines suivants :

- Transformation de fruits et tubercules aboutissant à la commercialisation des produits dérivés de la manioc, des confitures.
- Transformation et commercialisation des jus de fruits, de la farine de manioc et du poisson.

D'autres programmes existants vont dans le même sens, mais il faut convenir que leurs apports et initiatives sont encore faibles au vu des besoins.

Il est par conséquent à ce sujet mentionné, rien n'a été fait dans le cadre des objectifs escomptés dans la Plate-forme, des intentions étant quand même manifestées.

Sur cette problématique, 3 objectifs suivants ont été établis :

1. Révision du système éducatif pour pouvoir d'enseignement qui ne soit pas sexiste ;
2. Élimination de l'analphabétisme chez les femmes ;

Pour atteindre ces objectifs, il a été proposé un total de 15 recommandations pour couvrir l'ensemble d'actions nécessaires à contrarier la tendance discriminatoire dans la problématique d'accès à l'éducation et à la formation au niveau des zones rurales.

Ces mesures sont en train d'être déployées visant l'amélioration de l'accès à l'école par les femmes et jeunes des communautés rurales, mais, dû à la faible capacité des enseignants dans ce domaine, liée au manque d'une formation correcte de ces derniers.

Certains changements sont enregistrés pour ce qui concerne l'attitude des enseignants par rapport à la problématique de la discrimination visant adopter des pratiques plus équitables et moins sexistes.

Des études sont en cours, avec l'appui de l'UNICEF dans le but de mieux connaître la situation de l'éducation des jeunes filles et des garçons.

Toujours dans le cadre de l'éducation, il faut noter que le niveau d'illettré

est toujours élevé. Le rapport sur le suivi des agrées agricoles élaboré en juillet 2000, à la cellule de suivi et évaluation du PNAPAF montre que parmi l'ensemble des chefs d'exploitation ayant affirmé ne savoir pas lire, 61% étaient de sexe féminin, contre 39% de sexe masculin.

Le rapport illustre aussi que les femmes analphabètes représentent 40% de l'ensemble des chefs d'exploitation de sexe féminin tandis que pour ceux du sexe masculin, le pourcentage est de 14%.

Certaines mesures proposées dans le cadre du Plan d'action sont en train d'être exécutées, dont la promotion à la création de centres professionnels basés sur des principes non sexistes et l'introduction de technologies appropriées dans les communautés rurales, tout cela dans le but de faciliter la vie des communautés.

Le pourcentage de femmes alphabètes est de 68%, ce qui signifie une augmentation de 10 points par rapport à l'année précédente. Ce fait est dû fondamentalement à la croissance nette par rapport à la décennie antérieure, et particulièrement à l'augmentation de leur sexe et niveau de formation.

Les femmes ont obtenu des résultats positifs de formation

particulièrement dans les années qui ont suivi

la femme dans les années qui ont suivi

la femme dans les années qui ont suivi

la femme dans les années qui ont suivi

la femme dans les années qui ont suivi

la femme dans les années qui ont suivi

la femme dans les années qui ont suivi

la femme dans les années qui ont suivi

la femme dans les années qui ont suivi

la femme dans les années qui ont suivi

D'autre part, il y a eu plus de femmes qui ont obtenu une formation technique supérieure, moyen ou professionnelle, ce qui leur a permis d'atteindre l'indépendance jusqu'à ces jours.

En effet, 40% des postes dans les services publics sont actuellement occupés par des femmes, tout en soulignant l'importance de l'éducation.

Nonobstant ces résultats encourageants, la femme saotoméenne éprouve toujours certaines contraintes en raison de la mentalité traditionaliste, et des comportements non souhaitables au niveau de la société.

Au niveau des écoles, un programme d'éducation sur la vie familiale a été démarré visant promouvoir les comportements relatifs, entre autres, à la sexualité responsables.

Intervention en matière de santé et services spécialisés

Les stratégies suivies ont été identifiées :

1. Assurer l'accès des femmes à tous les services de santé de façon adéquate, sûre et de bonne qualité.

2. Appuyer les femmes

3. Lutter contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) et l'infection par le VIH/SIDA.

4. Appuyer les femmes

5. Appuyer les femmes

6. Appuyer les femmes

7. Appuyer les femmes

8. Appuyer les femmes

9. Appuyer les femmes

10. Appuyer les femmes

11. Appuyer les femmes

12. Appuyer les femmes

2. Renforcement des programmes de prévention des MST.

3. Lancement d'initiatives multisectorielles de lutte contre les MST transmissibles telles que les Vénéres, HIV/SIDA et à d'autres sortes de problèmes.

4. Promotion des recherches et diffusion d'informations sur les MST.

5. Augmentation des ressources destinées à la santé et à l'évaluation de la situation en la matière.

C'est ainsi qu'ont été identifiées 8 recommandations figurant dans le plan d'action.

Il est en cours des programmes dont l'impact retombe sur la santé des femmes, dont celui de la santé reproductive, la lutte contre le SIDA et les MST transmissibles (DST), le combat au malaris, une des causes principales de morbi-mortalité dans le pays, les victimes étant dans la plupart des cas, les femmes et les enfants.

La couverture vaccinale diminue davantage, passant de 76,4% en 1998.

Même si l'espérance de vie est de 64 ans, il existe encore de nombreux problèmes de santé. Selon les derniers calculs il y a une régression dans l'espérance de vie.

Le nombre d'accouchements dans des hôpitaux, ayant atteint 48% en 1998. Cela est dû, entre autres, à l'absence de maternités dans les districts les plus reculés.

D'autre part, la couverture prénatal qui avait été augmentée de 23% en 1983 jusqu'à 68% en 1986, n'est plus stable, ayant atteint 66% en 1998.

La couverture de la planification familiale s'est améliorée considérablement ayant passé de 7% en 1994 à 15.5% en 1998.

Les services à l'intention des mères et enfants sont gratuits, sauf pour couvrir les examens complémentaires et les médicaments : cela a entraîné une certaine démotivation

Une fédération des ONGs féminines a été créée sous désignation « Fórum da Mulher Santomense ». Cependant, cette institution ne dispose pas de structures capables

de répondre aux besoins des femmes rurales et

des zones rurales.

accès d'accès aux ressources, emploi, marché de travail et dans la pratique sans discrimination de genre. Il existe certaines divergences ou accès anormaux

d'exécution. Juridiquement, l'égalité de genres commerciaux est garantie.

quelques aspects figurant dans la loi en vigueur, pour lesquels il y a eu des violations qui n'ont pas toujours été pris en compte.

protection

responsabilité patrimoniale (une pratique très fréquente) et à la faible participation des femmes dans les affaires publiques. Environ 57% des membres des familles sont des chefs de familles, devant assumer seules la responsabilité pour la survie de leur foyer (enfants et âgés).

D'autre part, comme conséquence de la politique de la réforme administrative et de redimensionnement de l'appareil administratif, les femmes sont la plupart des victimes, représentant 60% de licenciés, elle percolent donc un revenu considérablement inférieur au coût de vie.

La participation de la femme au centre de pouvoir est encore très réduite et varie

de 10% à 30% dans les municipalités.

deux aux tribunaux.

Actuellement, dans le Gouvernement il n'y a qu'un homme parmi un total de 10 juges et dans l'Assemblée 7 femmes sur 10.

développement de la

insuffisance de mécanismes pour la promotion de la femme.

amélioration de la condition

Renforcer les mécanismes nationaux, notamment féminine avec des moyens humains, matériels et

égalité entre les hommes et femmes

Créer et intégrer des procédures qui tiennent compte des sexes lors de la conception de toutes les dispositions, qu'il s'agisse de programmes et projets d'intérêt social.

évaluation des politiques

Produire et diffuser les données statistiques

plans de

4. Concevoir nouveaux domaines de formation professionnelle pour les femmes, en élargissant l'accès aux niveaux supérieurs du marché d'emploi.

Tel que mentionné plus haut, la Direction Général pour la Promotion de la Femme et de la Famille a été créée et a fonctionné au sein du Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Jeunesse. Elle a été créée au sein du Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Jeunesse.

Cette institution confronte avec trop de problèmes tant sur le niveau des ressources humaines qualifiées, que pour le niveau de l'espace physique, moyens matériels, équipements et dispose d'un budget très restreint, si on tient en compte ses attributions.

Pour cette raison elle n'est pas en mesure de jouer son rôle ni d'accomplir les objectifs qui ont été escomptés.

Quant à la participation de la femme à la vie politique, cela a déjà fait l'objet des autres chapitres du présent rapport.

Pendant les dernières années, la participation des femmes est augmentée considérablement.

Bien qu'il n'y a pas des données disponibles, on constate que la participation des femmes aux activités syndicales et à d'autres manifestations de caractère civique est notoire.

Dans le cadre des activités entrepreneurs le dynamisme de la population féminine est visible, de telle sorte qu'en 1998 une organisation des femmes entrepreneurs et professionnelles a été créée à Sao Tomé et Príncipe. Cette organisation occupe une place dans le pays.

G. La femme et les Médias

Les objectifs définis dans ce domaine sont les suivants :

1. Augmentation de la participation des femmes, leur permettant de s'exprimer et d'avoir accès à la prise de décision au niveau des médias et des nouvelles techniques de communication.
2. Promouvoir la diffusion d'une image positive non stéréotypée des femmes dans les médias.
3. Accroître l'accès et la participation à la prise de décision, gestion et direction des médias afin de leur permettre de contribuer à résoudre les problèmes féminins dans la société.

4. Utiliser la communication en tant que promoteur d'une participation égale et

active des femmes au développement dans les différents domaines de la vie sociale, économique, culturelle, politique et de prossc. en préservant la libe

domaine couvre les différents aspects de diffusion d'informations, d'une part et de permettant un plus grand engagement et

Les recommandations éducation, de l'information, l'adoption de politiques et le meilleure participation des femme

améliorations, il y a toujours des problèmes et à l'existence d'une politique selon la

Dans ce domaine, malgré liés à l'insuffisante formation de nécessité de la promotion et du dé

des jeunes contribuer à rs des cas

quelques programmes radiophoniques éducatifs à l'étudiants, adolescents en vue de les transmettre des informations p l'éducation, formation et information des jeunes filles et femmes. Da le programme essaie de passer, entre autres, des messages relatifs à

secteurs, la plupart des recommandations dans ce

domaine, n'ont pas

environnement

Et la

definis, notamment

Trois objec

participation active des femmes et la prise de décisions relatives à

Aussi

rent durable

insérer que dans les politiques et programmes en faveur du

national, régional et de développement

3. Créer ou renforcer des mécanismes au international dans le but d'évaluer l'impact de et gestion de l'environnement sur les

Dans ce domaine, quelques actions sont en cours. Il s'agit de

s regies dans l'adoption du Plan Directeur des ONGs

participation de tous les (i) la participation préservation et protection de l'environnement, (ii) la par des jeunes impliqués dans la protection de l'environnem et le renforcement des ONGs, pouvant dans le domaine l'environnement

I. Problèmes des Jeunes adolescents et des enfants de sexe féminin

Dans ce domaine, quelques actions concrètes ont été menées, dont les recherches visant mieux connaître les points possibles d'action. Il s'agit notamment de :

1. Etude sur le comportement des jeunes et adolescents étudiants relatif à la santé reproductive.

L'étude vise connaître le comportement, aptitude et pratique sur la sexualité, famille, contraception, planification familiale, prestations de services

planqués d'avortement, DST y compris HIV/SIDA, consommation

alcool, usage d'information sur l'occupation des temps libres des

adolescents et jeunes étudiants.

L'absence d'un cadre institutionnel et une
manque de la connaissance de la sexualité et la difficulté d'accès aux services de SSR.
Près de 93% des jeunes filles révèlent un manque
de la sexualité,

Les résultats ont
politique spécifique
ils ont également
d'information sur l

de l'éducation des jeunes filles à Sao Tomé et
révélant d'identifier les causes de la disparité de
s, du progrès dans les études, les barrières
existentes para rapport à la situation des jeunes filles

2. Recherche sur la s
Principe est en co
scolarisation entre
discrimination

Etude sur le comportement des hommes et des femmes en matière de
reproductive effectuée en 1998 à l'issue de laquelle il a été constaté
des différences substantielles entre les sexes dans la planification
de l'avortement dans ce domaine degré de connaissance
d'utilisation des méthodes contraceptives.

Etude sur l'avortement et ses complications au sein des hôpitaux en février

traitement post-avortement.

D'autre part, parmi les femmes observées, 8% avaient moins que 19 ans et
46% avaient déjà utilisé une méthode contraceptive, tandis que le taux
d'acceptation de contraception post-avortement était de 83%.

Analyse de la situation des enfants et femmes à Sao Tomé et Príncipe

un programme de jeunes professeurs visant à améliorer la qualité de l'éducation, dans les communautés et écoles, des ado
l'initiation de sexualité, santé reproductive et rapports de genre

Il est également opportun de faire allusion à des différentes organisations non gouvernementales, ces dernières ayant été créées à la suite de la Conférence de Beijing et du retour de la Femme Saotoméenne

Malgré les contraintes de ces organisations et le soutien financier des organisations multilatérales et bilatérales, une série d'activités ont pu être réalisées et d'autres en cours de réalisations.

Il faudrait souligner des activités telles que la formation et l'éducation technique de la création de l'emploi et de la promotion de petites et moyennes entreprises, génératrices d'emploi et de revenus aux familles plus vulnérables de moyens de subsistance.

Conclusions

A titre de conclusions, on peut considérer qu'après la conférence quelques actions ont été entamées en vue de l'amélioration de la situation de la femme saotoméenne, tel que l'établissement du cadre institutionnel pour la promotion de la femme et l'élaboration de plate-forme d'action nationale.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire, notamment l'établissement d'un plan d'action de sorte que les questions inhérentes à la femme saotoméenne soient prises en compte dans le processus de planification nationale.

Bibliographie

1. Seguimento das actividades e realizações (SAR) das componentes do Programa, Rapport du 2ème semestre 1998, CSA – PNAPAF, Mai 1999
2. Rapport National sur le Développement Humain, Sao Tomé et Principe, 1998 PNUD
3. Resultados do 2º Recenseamento da População e da Habitação de 1991, Direcção de Estatísticas, 1995
4. Plate-forme d'action du Forum da Mulher Santomense, Février 1996
5. Rapport du Forum da Mulher Santomense, Février 1996
6. African Platform Action – Fifth African Region Conference on Women, Dakar, Novembre 1994
7. Rapport sur l'état d'avancement du projet d'appui aux Micro-entrepreneurs dans le milieu urbain, 1998

8. Relatório de Avaliação do Projecto de Apoio à Criação e Desenvolvimento de Pequenas e Médias Empresas, São Tomé, 1998

Rapport National pour la célébration de la Conférence de Beijing, São Tomé et Príncipe, 1994

ANNEXE 1

Indicateurs démographiques et sociaux

Indicateurs	Définition	Sources	Femmes	Hommes	Total
Population et taux de fécondité					
Taille de la population	Nombre	Rec 91	59 464	58 040	117 504
% du total		Rec 91	43,0	42,8	46,9
Sexes et niveau de scolarité					
le fichier HANDE-MECO					
Taux d'inscriptions					
primaires et secondaires					
Taux de scolarisation					
d'adultes					
Mortalité					
1990-97	64,2	62,9	63,9	Taux de mortalité infantile	
1997			63,5	Taux de mortalité infantile	
nés vivants					
100 000					
vivants					
Activité économique					
Taux de chômage	% de pop. active	Rec 91	3,1		
Distribution de l'emploi					
Nombre total par secteur					
Agriculture					
Industrie et énergie					
Tertiaire					
12 796					
2 417					
15 122					
Santé					
Population ayant accès aux services de Santé					

